

La lutte contre le narcotrafic en Outre-Mer est très insuffisante

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / STÉPHANE AUGIER

17 mai 2024



Les sénateurs Jérôme Durain (socialiste) et Étienne Blanc (Les Républicains), respectivement président et rapporteur de la Commission d'enquête sur l'impact du narcotrafic en France, ont présenté le 14 mai à la presse, les conclusions de leur rapport. Ils ont souligné que les ressources actuelles pour combattre le narcotrafic en Guadeloupe, Martinique et Guyane sont gravement insuffisantes.

Un constat qui est dressé quinze jours après la saisie par les Forces armées aux Antilles (navire Ventôse) et en Guyane (navire La Résolue) d'un total de 2,4 tonnes de cocaïne dans la zone maritime des Antilles en haute mer en Atlantique au large de la Martinique. Après la saisie du 2 mai, les membres d'équipage, la cargaison et le voilier ont été remis à la juridiction interrégionale spécialisée de Fort de France. Après la saisie du

9 mai, les 1236 kg de cocaïne saisis puis détruits conformément à la décision de dissociation prise par le parquet de Fort-de-France.



Les 2 et 9 mai, l'armée a saisi 2,4 tonnes de cocaïne dans la zone maritime des Antilles en haute mer en Atlantique au large de la Martinique. Photo : Forces armées aux Antilles.

Le narcotrafic est un problème national, générant un chiffre d'affaires estimé entre trois et six milliards d'euros par an. Le rapport met en lumière une forte augmentation du trafic de cocaïne et l'arrivée massive de drogues de synthèse bon marché, posant de nouveaux risques pour la santé publique. Le rapport compare le système de trafic de drogue à un "ultra-capitalisme débridé où la violence et la corruption sont

omniprésentes ».

La France et l'Europe ont mis en place des mesures pour se protéger des importations de cocaïne en provenance d'Amérique du Sud via la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane. Cependant, Étienne Blanc a indiqué que la France n'a pas suffisamment pris en compte les conséquences du développement du narcotrafic dans ces territoires outremer eux-mêmes, où les réseaux de trafiquants s'organisent pour exporter.

Le rapport constate une situation préoccupante en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane, marquée par la circulation d'armes, une augmentation des homicides et de la violence physique, ainsi qu'une corruption alimentée par des entreprises de narcotrafic puissantes.

Le rapport critique sévèrement le manque de soutien de l'État dans les territoires d'Outre-mer, soulignant que les effectifs des services d'enquête, des douanes et des magistrats sont largement insuffisants face à l'intensification du trafic de stupéfiants et de la violence.

La Commission d'enquête déplore un sous-dimensionnement des moyens humains, qui entravent l'exploitation des renseignements, l'investigation et la lutte contre la délinquance économique et financière liée au trafic de stupéfiants.

Les Outre-mer, en raison de leur proximité avec l'Amérique latine, sont des zones stratégiques pour les trafiquants qui cherchent à accéder au marché européen. Les territoires ultramarins français, notamment les Antilles et la Guyane, servent de lieux de transit, de négoce et de stockage pour le cannabis et la cocaïne.

Les trafiquants utilisent tant les voies maritimes que les voies aériennes,

avec des passeurs dénommés « mules ». La Commission d'enquête propose de renforcer la sécurité dans les Outre-mer par des mesures adaptées. Ils recommandent notamment de pérenniser les contrôles à 100 % en Guyane et de les étendre à la Martinique et à la Guadeloupe.

Ils suggèrent également de renforcer les contrôles à l'intérieur des territoires ultramarins, tels que les contrôles routiers, et d'accélérer le déploiement de moyens techniques comme les scanners mobiles et les scanners de bagages. En outre, le rapport appelle à une rénovation de la politique contre les « mules » avec de nouvelles mesures administratives temporaires et la création d'une peine complémentaire d'interdiction de vol. Autre priorité soulignée par le rapport : la sécurisation des aéroports ultramarins, où des failles en matière de sûreté-sécurité offrent des opportunités aux organisations criminelles.